POUR LE RETOUR A 4 JOURS PARTOUT SUR LE TERRITOIRE !

C'est une évidence, la grande majorité des communes sera à 4 jours l'an prochain : il est du devoir du ministre d'en faire la norme et de revenir à 4 jours dans toutes les écoles, dans toutes les communes, dans tous les départements, sur tout le territoire national !

Lorsque la dérogation devient largement majoritaire, elle doit devenir la norme : Monsieur le Ministre Blanquer se doit de faire de ce rythme de 4 jours le cadre national, la règle pour toutes les écoles.

L'arrêt de la logique de territorialisation de l'Ecole, c'est la garantie du respect de nos statuts, de nos droits, de l'Ecole de la République et de l'égalité d'accès à l'éducation et à l'instruction.

NON à la territorialisation de l'Ecole !

POUR LE RETOUR A 4 JOURS
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE NATIONAL :
Abrogation des décrets Peillon-Hamon-Blanquer !

NOM	Prénom	Ecole	Signature